

La Chapelle de Notre-Dame des Neiges à Ferret (Orsières).

Le voyageur qui parcourt la belle vallée de Ferret s'arrête avec un étonnement mêlé d'admiration et de respect devant une modeste chapelle, érigée dans un site isolé et solitaire environ la moitié de l'année. A cette vue, sa foi se ranime, évoquant dans son esprit mille sentiments religieux, qui lui semblent partagés par ce paysage sévère. Il songe avec ravissement au surprenant miracle qui fit surgir de terre la magnifique basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure.

L'humble sanctuaire de Ferret est, lui aussi, dédiée à Notre-Dame-des-Neiges¹. Il a été construit en 1707 par les consorts de Ferret, à qui incombe pareillement la charge de l'entretenir.

Il a été bénit par le R^{me} Prévôt Boniface, en 1707 également².

Sans offrir un intérêt archéologique ou architectural quelconque, il ajoute au pittoresque du paysage, ce qui est le cas de tous les oratoires de montagne qui sont en quelque sorte partie intégrante du site environnant. On l'a solidement bâti en prévision des avalanches. Il est précédé d'un modeste porche que supportent deux piliers en tuf aux chapiteaux rudimentaires. Le clocheton qui le surmonte n'est qu'un simple pan de mur percé d'une baie. Quatre fenêtres s'ouvriraient sur les façades latérales, mais les deux tournées au nord ont été murées. Deux fenêtres basses accostent la porte d'entrée. Au-dessus de cette porte, une pieuse invite, tracée en gros caractères sur une planche

¹ Acte de visite de 1810.

² Lettre du R^{me} Prévôt Boniface, citée dans le *Bull. par.* de 1913.

qui fait songer à l'enseigne d'un cabaret, jette, à l'encontre des intentions de son auteur, une note profane dans ce cadre religieux. Elle doit disparaître, ou, mieux, être remplacée avantageusement.

La chapelle est couverte d'une voûte d'arête, et renferme un autel, de fabrication relativement récente, et dont les sculptures sont certainement l'œuvre d'un artiste indigène, qui a fait preuve de plus d'habileté que d'originalité et de goût. C'est un baroque du genre biscuit. Le tableau principal représente la Vierge et l'Enfant Jésus entre les Patrons d'Orsières et du Grand St-Bernard : saint Nicolas et saint Bernard de Menthon. Plus bas, saint Laurent et saint Barthélemy tiennent en main l'instrument de leur martyre. Le saint Roch du tableau qui forme le fronton du rétable est bien supérieur à la peinture du premier, qui est des plus grossières.

Notons les rares données de l'histoire :

En 1775, l'autorité supérieure enjoint³ au curé d'assister « aux comptes des revenus » de la chapelle.

En 1803, on accorde aux consorts « le partage des biens de la chapelle, » sous les conditions suivantes : « 1^o Il restera un bien-fonds de dix écus » petits pour le maintien de la chapelle. 2^o Le surplus des revenus, qui resterait au-dessus du maintien de la chapelle, sera employé pour augmenter « les bien-fonds de la chapelle. »

On ne trouve aucune mention d'une restauration antérieure à l'année 1882. Cette année-là « des réparations sont devenues urgentes, nécessaires : » l'autel avec le palier est à reconstruire⁴; les murs ont besoin d'un nouveau crépi ; le dallage, les fenêtres attendent le maçon et le menuisier. Malheureusement, les chétifs revenus de la chapelle sont loin de suffire aux dépenses évaluées à quatre ou cinq cents francs. »

En conséquence, une souscription a été lancée, munie de l'approbation de M. le curé Lovay et du conseil communal. Cette souscription a produit 408 francs. C'est le cas de rappeler que les filets d'eau forment les ruisseaux, les ruisseaux, à leur tour, les torrents et les torrents, les rivières. C'est ainsi qu'une quantité de dons plus ou moins petits ont formé cette somme, qui a permis de restaurer la chapelle. Coût: 468 fr. 83⁵. Les dons les plus cossus étaient de 20 francs, au nombre de quatre. Dons de 10 francs : six. Dons de 5 francs: 19. Un don de fr. 6.—, d'autres de 3, de 2, de 1, de 0.50 et même de 0.20.

Relevons quelques mentions curieuses, telles que : « une personne dévouée à la sainte Vierge » — « un honnête homme de Reppaz » — « un honnête de Soulalez » — « une personne vertueuse de chez-les-Addy ».

Lors de cette restauration, la chapelle a subi au dire de feu le peintre Joseph Morand, des embellissements, dont elle aurait pu se passer. On l'a

³ Archives de la cure.

⁴ D'un écrit de M. le chanoine Ferdinand Joris, en 1882.

⁵ Cahier de la « Souscription », pages 11 et 18.

agrémentée, à l'intérieur, d'une corniche disproportionnée et d'autant plus lourde et disgracieuse qu'elle est plusieurs fois interrompue sur un parcours restreint. On a aménagé, à l'extérieur, une plateforme, entourée d'un petit mur, une sorte de courrette, à laquelle on accède par quelques marches branlantes. Cette courrette offre les précieux avantages de prolonger en quelque sorte la chapelle et de la protéger contre l'approche et les souillures du bétail. De plus, elle lui sauvegarde la propriété de cette parcelle de terrain.

Une nouvelle restauration s'impose et les « chétifs revenus » de 1882, sont devenus encore plus chétifs, puisque les fonds, qui étaient alors de fr. 679.71, sont tombés — par suite de faillite — à 120 fr. En conséquence, voilà dix ans que l'on tâche de réunir des fonds. On a débuté, en 1927, par une représentation donnée par l'Ecole supérieure des filles d'Orsières, sous la direction de M^{me} Catherine Thétaz; ce qui a rapporté 107 fr. au profit de la restauration. A cette première pierre se sont ajoutés un don de f. 50, un autre de fr. 20, un de 10, plusieurs autres, au cours des années, ainsi que le produit du tronc de la chapelle et des collectes, pendant les messes. Clopin-clopant, on atteint, en 1937, le chiffre de fr. 884. Vu la baisse des valeurs et la hausse de la main-d'œuvre, nous sommes, à toute peine, aussi bien placé qu'en 1882.

Et dire qu'alors, on a réuni 408 fr. en une seule année.

Entre temps, le curé d'Orsières s'est adressé à M. le juge fédéral Rambert, qui fort aimablement, s'adressa à l'Heimatschutz. L'Heimatschutz renvoie l'affaire au Département valaisan de l'Instruction publique. Ce dernier, à son tour, renvoie le tout à M. le peintre Morand, qui, fort obligeamment, adresse un rapport à l'Etat du Valais, en lui proposant d'accorder une subvention, à titre exceptionnel. Envoyé de Pilate à Hérode et renvoyé d'Hérode à Pilate, le Christ a été enfin condamné par Pilate. Notre projet a, lui aussi, subi sa condamnation — oh ! très bienveillante dans les termes, mais assommante, en réalité.

Construite par les consorts de Ferret, la chapelle devrait aussi être entretenue par eux. C'est ce qui s'est pratiqué en 1882. Mon vénéré prédécesseur, Monsieur Lovay n'a eu qu'à approuver et seconder financièrement le projet. Maintenant, il y a, sans doute, des descendants de ces anciens consorts. Mais, depuis la création des alpages communaux, il n'y a plus de consortage.

Battus de tous côtés, il ne nous reste qu'à voler de nos ailes, qui ne sont pas d'une bien grande envergure.

En attendant, la restauration s'impose. Tout le monde la souhaite. Mais rares sont ceux qui veulent s'y employer sérieusement. La perle de Ferret a perdu son éclat.

Un mot, maintenant, des messes annuelles de fondation. Il y en a trois, à célébrer au moment des foins des montagnes, dont⁶ une doit être chantée le dimanche le plus rapproché de la fête de Notre-Dame-des-Neiges⁷, le 5 août.

⁶ Actes de visite de 1810-1822-1835.

⁷ Actes de visite de 1864 et 1882.

Depuis quelques années, les nécessités de la pastorale nous obligent à assurer une messe, les dimanches et à l'Assomption, pendant les mois de juillet et août.

A défaut de la présence de quelque prêtre en villégiature dans la région, c'est le prêtre qui fait les offices à Praz-de-Fort, qui assure cette messe.

Il se fait prendre en moto et, ordinairement, redescend dans l'après-midi.

Les collectes couvrent les frais du transport et d'un petit déjeuner. L'intérêt du fonds très réduit, fournit l'honoraire d'une messe. Le reste s'ajoute au fonds de restauration.

Un ancien curé se plaignait, en 1786, d'être obligé de loger dans les familles, dans un voisinage trop rapproché des porcs et des vaches et demandait qu'aussi longtemps qu'on ne pourrait pas lui fournir un logement indépendant, on vînt le prendre à Orsières et l'y ramener à cheval. Les circonstances actuelles changent tout cela. D'ailleurs, à l'honneur de mes paroissiens, je suis heureux de déclarer que j'ai toujours été accueilli très respectueusement et logé convenablement.

Chanoine Melly, curé d'Orsières.

Sous le titre qui précède : « *La chapelle de Notre-Dame des Neiges* », M. le chanoine Melly a rédigé un appel déguisé en faveur de la restauration du sanctuaire plutôt qu'un historique de sa fondation. Nous comblons partiellement la lacune en reproduisant une page pittoresque de Louis Courthion¹ :

« Des Neiges ! Pourquoi des Neiges ?

Eh bien ! il paraît qu'un été — il y a de cela longtemps, longtemps — il neigea si fort dans la contrée que, dispersé dans les hauts vallons, le bétail orsérien se trouva bloqué loin de toute pâture. Au prix d'efforts inouïs, on parvint cependant à en concentrer une partie aux mayens de Ferrex, dont — ô miracle — une certaine étendue était demeurée découverte. C'était juste le cinq du mois d'août, jour de Notre-Dame-des-Neiges. Les consorts, dont les bestiaux avaient été sauvés en pâturant sur cet îlot de verdure, érigèrent cette chapelle à leur protectrice et pendant longtemps, une procession annuelle se rendit d'Orsières à Ferrex (quatre heures de distance). Vers le commencement du siècle passé, elle s'y rendait encore, au mépris de la double défense de l'évêque et du gouvernement, décidés à réagir contre une superstition, et convaincus par les sceptiques — il en existait déjà, paraît-il — que cet emplacement étant marécageux, il était compréhensible que la neige y fondît à mesure qu'elle tombait.

Toutefois, si docile que l'Orsérien soit capable de se montrer à ses heures, il ne saurait capituler quand une question de propriété collective est en jeu. Or, la chapelle étant aux consorts, il allait de soi que cette procession était affaire d'ordre privé.

Et ils avaient raison sans doute les consorts, car, de marécage à cette heure, il n'y en a pas plus que sur ma main ! »

Louis Courthion.

¹ Bagnes-Entremont-Ferrex.